

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Présents :** MM. Gilles Boutenègre, Pascal Chardat, Philippe Faure, Patrick Frugier, Jean-François Selle.
- Excusé(e)s :** Néant.
- Invités présents :** Thibaut Gabard.

SOMMAIRE

Sujet « Pour décision » : Critères de décisions pour sélection équipes U14 R saison 2021/2022.

INTRODUCTION

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence. Il explique que ce Comité de coordination se réunit pour finaliser et valider les réflexions engagées depuis deux séances sur le sujet (visio-conférences des 26/04 et 11/05).

SUJET « POUR DECISION »

Critères de décisions pour la sélection des équipes U14 R saison 2021/2022.

1° PRINCIPES GÉNÉRAUX


En raison des impacts de la crise du COVID sur les compétitions sportives, **la participation au championnat U14 Ligue 2021/2022** ne se fera pas sur les résultats sportifs mais **sur dossier**.

Selon la répartition fixée par la Ligue, Le District de **la Charente y sera représenté par 3 équipes**.

Le District s'inscrit dans les recommandations et procédures fixées par la Ligue (voir ci-après).

Les clubs ayant participé au championnat District U13 niveau 1 ont **jusqu'au 31/05/2021 pour déposer leur candidature**.

Extrait du PV de la Commission régionale Jeunes (10/05/2021)



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

COMPÉTITIONS

**COMMISSION REGIONALE JEUNES
PROCES VERBAL DU 10 MAI 2021**

PAGE 5/9

2- DESIGNATION DES EQUIPES U13 DISTRICT POUR ALIMENTER LE CHAMPIONNAT U14 LIGUE 2021/2022

Dès lors que les critères sportifs ne permettent pas en l'état de désigner les 60 équipes U13 qui participeront, la saison suivante, au championnat U14 Ligue, la Commission a fait le choix de constituer, en collaboration étroite avec les Districts, un dossier de sélection qui permettra de départager les équipes souhaitant candidater à ce championnat U14 Ligue.

La répartition des 60 équipes par territoire a été calculée par un règle mathématique sur le nombre de licenciés U12/U13 (tout genre) au 30 Avril 2021 donnant ainsi un coefficient et donc un nombre d'équipes éligibles par Districts.

REPARTITION DES 60 EQUIPES PAR DISTRICTS <i>(règle mathématique au regard des effectifs U12/U13)</i>			
Districts	Nombre équipes U13	Districts	Nombre équipes U13
16	3	40	4
17	6	47	3
19	2	64	7
23	1	79	5
24	3	86	5
33	17	87	4

2° LES CRITÈRES

Trois catégories ont été validées en concertation entre la Ligue et les 12 Districts :

- Des critères incontournables et éliminatoires (voir ci-dessous),
- Des critères définis par la Ligue (voir ci-dessous),
- Des critères définis par chaque District.

Extrait du PV de la Commission régionale Jeunes (10/05/2021)

Les Commissions Départementales ont lancé l'appel à candidatures à chacun de leurs clubs engagés en compétition U13 cette saison 2020/2021, pour obtenir leur accord sur une volonté d'engagement en U14 Ligue pour la saison 2021/2022. **Cet appel à candidatures est valable jusqu'au 31 Mai 2021.**

Le dossier de candidature, en possession de chaque District, comporte un maximum de 50 points répartis par des critères LFNA (25 points) et des critères propres à chaque District (25 points). Libre à chaque district d'en fixer les modalités sur l'application partielle ou total de points, qu'ils viennent en départage ou complément des points LFNA.

En toute transparence, la Commission Régionale des JEUNES dévoile les critères incontournables et cumulatifs :

- **Critères incontournables :**
 - Avoir été engagé au 1^{er} Niveau du championnat U13 Départemental en 2020/2021
 - Avoir un minimum de 20 licenciés U12/U13 (tout genre) au 30 Avril 2021
 - L'éducateur de l'équipe concernée doit être formé (avoir participé à au moins une formation CFF)
- **Critères cumulatifs LFNA (25 points)**
 - % de licenciés U12/U13 (tout genre) par rapport au nombre de licenciés LIBRE
 - Diplôme de l'entraîneur U13 défini en 2020/2021
 - Niveau de Labels (finalisé ou en cours)

Critères District Charente

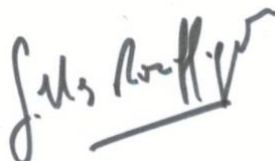
- **Critère sportif** : participation des clubs en U14 R depuis 3 saisons,
- **Critère encadrement** : nombre d'éducateurs diplômés/nombre de joueurs jeunes toutes catégories,
- **Critère de participation** aux actions du District
 - formation : nombre d'éducateurs présents à la Commission Technique
 - arbitrage : nombre d'arbitres JA

Décision 01 : Le Comité de Coordination valide les critères District.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU COMITÉ DE COORDINATION DU 27/05/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
1	Critères de décisions pour sélection équipes U14 R saison 2021/2022	Validé	Philippe Faure	Immédiat

Gilles Rouffignat
Président



Jean-François Selle
Secrétaire Général



Philippe Faure
Commission Jeunes

FAURE ph